

<https://college-jules-michelet-venissieux.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article149>

# Présentation de l'Association Sportive du Collège Jules Michelet

- Vie au collège - Activités périscolaires - Association sportive -

Date de mise en ligne : jeudi 9 décembre 2021

---

Copyright © Collège Jules Michelet - Tous droits réservés

---

L'Association Sportive du collège Jules Michelet

Les activités proposées par l'AS se déroulent le mercredi après-midi, entre 12H45 et 16H15 globalement. Elles sont encadrées par les professeurs d'EPS du collège.

Les élèves s'engagent à respecter le même règlement intérieur que celui du collège. Ils s'engagent à participer régulièrement aux entraînements et aux compétitions, à adopter une attitude adaptée au bon fonctionnement de l'activité.

Nous rappelons que chaque élève doit obligatoirement disposer d'un masque lorsqu'il vient pour effectuer son activité.

Licence : 15 euros ( 25 euros pour 2 enfants, 35 euros pour 3 enfants).

Certaines activités sont très demandées. Attention le nombre de places est limité.

**NATATION** : 12H45-14H30 piscine A.Delaune avec Mr Prothery.

Priorité pour réinscrire les élèves déjà inscrits en 2020-2021. Ils doivent alors rendre leur fiche d'inscription avec leur règlement. Les places seront complétées par des élèves ayant candidaté.

Compte tenu de la forte demande pour cette activité, un tirage au sort sera effectué avec Mme Garnier, principale du collège le vendredi 24 septembre 2021. La liste des élèves tirés au sort sera affichée le lundi 27 septembre et les familles seront prévenues. Une fiche d'inscription sera alors à rapporter pour finaliser l'inscription avec le règlement de la licence.

Les fiches de candidature pour le tirage au sort seront à demander au professeur d'EPS et à remettre à Mr Prothery ou dans son casier en salle des professeurs avant le 22 septembre, dernier délai.

Tout élève qui aura des absences répétées aux entraînements de natation sera exclu de cette activité et remplacé par un élève sur liste d'attente.

**V.T.T.** : 13H-15H Pratique, au collège, aux abords du collège, grandes terres, avec Mr Longchambon, 10-15 élèves.  
15H-16H : Atelier-Réparation au collège (pour les volontaires).

**BASKET-BALL** 48 élèves maximum : 13H-15H : Gymnase A.Colas,  
ou 13H16H au collège (1 semaine sur 2 en alternance collège-gymnase).

Avec Mr Raynaud (4ème et 3ème) et Mme Rième (6ème et 5ème) .

6ème & 5ème Filles : 12 joueurs/ 6ème & 5ème Garçons : 12 joueurs.

4ème & 3ème Filles : 12 joueurs / 4ème & 3ème Garçons : 12 joueurs.

**FOOTBALL à 7** : au stade A.Delaune 13H15-16H15.

Garçons : avec M.Roberto et M.Rivoallan. Sélection mi-novembre en fonction du nombre, de la motivation et de l'attitude, puis ajustable en cours d'année en fonction de l'assiduité notamment.

6ème- 5ème : 3 équipes / 4ème-3ème : 3 équipes

Filles : avec M.Fournel. Sélection mi-novembre en fonction du nombre, de la motivation et de l'attitude, puis ajustable en cours d'année en fonction de l'assiduité notamment.

6ème- 5ème : 2 équipes / 4ème-3ème : 2 équipes = 30 filles environ.

L'Assemblée Générale de l'AS aura lieu le mercredi 22 septembre 2021 à 14h30 sous le préau, faisant suite au CROSS de rentrée.

Tous les élèves du collège peuvent venir courir le cross de l'AS à 13H30. Course dans le collège, par catégorie, en contre la montre.

## Présentation de l'Association Sportive du Collège Jules Michelet

---

Chaque enseignant d'EPS se présentera et annoncera ses modalités d'inscription ainsi que le déroulement de l'activité tout au long de l'année.

Les temps forts de l'AS seront présentés : sorties, participation à des com-pétitions ou rencontres.

L'élection du bureau se fera (élèves, parents).

C'est l'occasion d'échanger avec les professeurs, les parents et les élèves.

Des fiches d'inscriptions ou de candidatures pour la natation vous seront distribuées ce jour-là. La validation des inscriptions ne sera effective qu'après le retour de la fiche d'inscription avec la cotisation et sous condition d'assiduité aux séances. Un élève absent aux entraînements pourra se voir être remplacé par un autre.

Les parents sont conviés à cette après-midi et à participer à la vie de l'A.S.